



Assemblée bourgeoisiale qui se déroule dans la salle du complexe communal.

La vice-présidente, Mme Stéphanie Favre, ouvre la séance à 19 h 00. Cette dernière salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Elle précise que l'assemblée a été convoquée par affichage au pilier public dans les délais légaux.

**Elle soumet à l'assemblée l'ordre du jour suivant:**

#### Ordre du jour

- 1. Nomination de scrutateurs**
- 2. Présentation des comptes bourgeoisiaux 2014**
- 3. Rapport de l'instance de révision**
- 4. Approbation des comptes et décharge au Conseil**
- 5. Divers**
- 6. Lecture et approbation du PV de séance**

#### **1. Nomination de scrutateurs**

Sont désignés : Mme Marie Andrée Follonier et M. Jean-Louis Favre.

#### **2. Présentation des comptes bourgeoisiaux 2014**

La Vice-Présidente présente et commente les comptes bourgeoisiaux 2014, notamment le compte de fonctionnement, les investissements et le bilan.

### Comptes de fonctionnement

Le fonctionnement du ménage ordinaire fait apparaître des recettes pour Fr. 24'680.85 et des dépenses pour Fr. 49'567.85. L'excédent de charge du compte de fonctionnement s'élève donc à Fr. 24'887.-.

Elle précise qu'aucun investissement n'a été réalisé en 2014.

Il en résulte qu'au terme de l'exercice 2014, la fortune nette de la Bourgeoisie de Vex s'élève à Fr. 1'172'302.91.

Au terme de la présentation des comptes bourgeoisiaux 2014, la Vice-Présidente cède la parole à l'Assemblée. Personne ne souhaitant s'exprimer, elle poursuit sa présentation.

### **3. Rapport de l'instance de révision**

M. Jean-Marc Bruttin, de ECSA Fiduciaire SA, donne lecture du rapport de l'instance de révision. L'audit du compte annuel de la bourgeoisie de Vex comprenant le bilan, le compte administratif (fonctionnement et investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 a été effectué. Le compte annuel est conforme aux prescriptions légales et aux règlements y relatifs. Il recommande d'approuver les comptes 2014 tels que présentés et d'en donner décharge au Conseil bourgeoisial.

### **4. Approbation des comptes et décharge**

La vice-présidente remercie M. Bruttin pour son travail et soumet à l'Assemblée l'approbation des comptes bourgeoisiaux 2014.

**Les bourgeois acceptent à l'unanimité, par voie de main levée, les comptes de la bourgeoisie 2014 tels que présentés et approuvés par le Conseil bourgeoisial en séance du 28 mai 2015 et lui en donnent décharge.**

### **5. Divers**

Le point des divers ne fait l'objet d'aucune question ou observation de la part de l'assemblée.

**6. Lecture et approbation du PV de séance**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant s'exprimer, Mme Favre présente à l'écran le procès-verbal minute à l'assemblée bourgeoisiale qui vient de s'achever et en donne lecture. Enfin, elle soumet ledit procès-verbal au vote de l'assemblée.

**Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 18 juin 2015 ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.**

Vex, le 18 juin 2015

La Vice-Présidente  
Stéphanie Favre

La Secrétaire  
M-France Bovier